



# RÉSEAU DE SENTIERS DES ORPHELINS



Les chiens doivent être tenus en laisse en tout temps dans les sentiers.



Les chiens sont interdits sur le parc linéaire du Corridor aérobique à l'exception de la voie partagée entre les KM 9 et 12.



Voie partagée avec les véhicules entre les kilomètres 9 et 12 du parc linéaire du Corridor aérobique.

